

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2022-090

L'an deux mille vingt deux, le 23 juin à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 17 juin 2022

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
 présents : 23
 votants : 28

OBJET :

Appel à projet
TRANSFONUM

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, M. Alain BLONDY, Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Roland POURCHET, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI.

Roland POURCHET donne pouvoir à Francis DELORT
 Christiane BARRY donne pouvoir à Philippe SUDRAT
 Patrice DELAGE donne pouvoir à François BOISSERIE
 Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Patrick DARY
 Monique PLAZZI donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Céline BOYARD

Rapporteur : F. BOISSERIE

Considérant que la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé un appel à projets au profit des petites et moyennes salles de cinéma, tendant à financer des solutions et outils qui concourent à la transformation numérique (sites internet, gestion de newsletters, vente à distance...); que l'aide régionale de 50 % du coût du projet est plafonnée à 3 000 € ;

Considérant que cet appel à projets constitue une occasion pour le cinéma AREVI de le doter d'un site internet, de mettre en place de la vente à distance et de développer de nouveaux supports de communication.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** le dépôt d'une candidature à l'appel à projet TRANSFONUM pour le cinéma AREVI,
- **approuve** le plan de financement du projet tel que présenté ci-dessous :

Dépenses (en € H.T)		Recettes (en € H.T)		
Nature	Montant	Organismes	Montant	Pourcentage
Pack solutions digitales	3 100,00	Conseil Régional – TRANSFONUM	3 000,00	35,70 %
Solution newsletter et emailing	690,00	CNC Automatique – Droits acquis	3 722,98	44,30 %
Renouvellement complet du poste de billetterie	4 613,72	Sous-total :	6 722,98	80 %
		Autofinancement :	1 680,74	20 %
Total :	8 403,72	Total :	8 403,72	100 %

Au registre sont les signatures
 Pour extrait certifiée conforme,
Le Président




D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture
 087-248700189-20220623-DC2022890213-DE
 Date de télétransmission : 27/06/2022
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.